

COMMUNIQUE DE PRESSE

13 février 2019

Mal de dos au travail : des solutions existent

Au plan national, le mal de dos représente un coût direct pour les entreprises de plus d'un milliard d'euros.

En Midi-Pyrénées, 21% des accidents du travail et des maladies professionnelles sont liés au mal de dos, un taux qui se situe dans la moyenne nationale. Concrètement, cela équivaut à 437 726 journées de travail perdues soit 2 055 emplois à temps plein.

Prévention des risques et maintien dans l'emploi : 2 priorités fortes des organismes de Sécurité sociale.

La Caisse de retraite et de la santé au travail Midi-Pyrénées, la Caisse d'Assurance Maladie de la Haute-Garonne et la Direction Régionale du Service Médical ont organisé le 6 février 2019, une conférence de presse au sein des locaux de l'entreprise Arconic Fastening Systems - Mecaero SNC.

L'objectif est de déployer le volet 2 d'une campagne nationale portée par les branches Assurance-Maladie et Assurance-Maladie Risques Professionnels :

« **Faites du bien à votre entreprise, agissez contre le mal de dos.** »

Isabelle Tartarin, Directrice Santé de la CPAM de la Haute-Garonne :

« Notre rôle est d'accompagner les assurés et de sensibiliser les Professionnels de Santé en déployant le volet 1 de la campagne qui a débuté en 2018 et dont le slogan est : « **Mal de dos ? : le bon traitement c'est le mouvement.** » Cette dernière vise à faire changer nos comportements et à sortir des idées reçues en s'appuyant sur un programme élaboré par des Sociétés savantes qui mettent en exergue **l'importance de rester en mouvement et si possible à son poste de travail pour optimiser ses chances de guérison.** »

Une campagne qui a porté ses fruits puisqu' à l'issue de son déploiement, 47 % des actifs pensent que le repos est le meilleur remède contre le mal de dos. **C'est 26 points de moins qu'avant son lancement.**

Le Docteur Emmanuel Gagneux, Directeur Régional du Service Médical Occitanie :

« La mission émergente des Médecins Conseils est d'accompagner les assurés afin de préparer la sortie d'arrêt de travail.

Une mission essentielle menée aux côtés des Caisses d'Assurance Maladie, des services prévention des Risques Professionnels et du service social des Carsat et en étroite collaboration avec les Médecins du travail **pour garantir un maintien ou un retour dans l'emploi.** »

Au plan national, **le mal de dos représente 30% des arrêts de travail de plus de 6 mois qui aboutissent pour plus de 50% d'entre eux à une désinsertion professionnelle, première cause d'incapacité avant 45 ans.**

En 2019, le dispositif se poursuit par une sensibilisation des entreprises aux solutions qui leurs sont offertes pour prévenir les risques.

Denis Garin, ingénieur conseil régional à la Carsat Midi-Pyrénées :

« Le mal de dos en entreprise est une réalité et représente un coût certain pour les entreprises.

Si tous les secteurs d'activité sont concernés, certains, par leur activité, sont plus touchés : transports et logistiques, aide et soins à la personne, gestion des déchets, commerce ou encore BTP ... mais ça n'est pas une fatalité, l'Assurance Maladie Risques Professionnels propose des programmes ciblés aux entreprises identifiées les plus à risque mais aussi à toutes les entreprises qui souhaiteraient s'engager dans ces démarches. »

Guy Hourriez, ingénieur conseil régional adjoint à la Carsat Midi-Pyrénées :

« La Carsat Midi-Pyrénées accompagne et suit **les entreprises qui s'inscrivent en région dans le dispositif TMS-PROS.**

Cette démarche accessible à tous via un site dédié, vise à définir une stratégie et proposer des outils. 4 étapes + 1 : comprendre en quoi l'entreprise est concernée, repérer les situations de travail à l'origine de la sinistralité et prioriser, analyser les situations priorisées pour les améliorer, transformer les situations et enfin, évaluer les effets des transformations et de la démarche.

194 entreprises ont d'ores et déjà bénéficié de ce dispositif depuis 2014 et plus de 200 nouvelles dans un avenir proche. »

Les bénéfices de la prévention du mal de dos au travail

94 % des employeurs interrogés dans le cadre du baromètre BVA13 estiment que la prévention de la lombalgie aurait un impact positif sur l'activité de leur entreprise et 96 % sur la santé des salariés. Parmi les principaux bénéfices attendus, on peut citer :

- **La fidélisation des équipes,**
- **Une amélioration de la performance et de la productivité,**
- **L'attractivité de l'entreprise,**
- **La baisse de l'absentéisme.**

Arconic Fastening Systems – Mecaero SNC : une entreprise aux pratiques vertueuses

L'entreprise Arconic Fastening Systems – Mecaero SNC a accepté d'ouvrir ses portes pour nous expliquer les démarches conduites aux côtés de la Carsat Midi-Pyrénées dans le cadre du programme TMS-PROS.

Depuis 2003, le site Arconic de Roques sur Garonne est engagé dans une démarche globale d'amélioration continue des aspects EHS (Environment, Health and Security) et en particulier des enjeux d'ergonomie.

« Travailler avec la CARSAT s'inscrivait pleinement dans cette démarche et la mise en œuvre du programme TMS-PROS depuis 2014 a permis de l'intensifier. Toutes les ressources de notre entreprise ont été mises à contribution, de la SSE à la production, en passant par l'amélioration continue et la technique, et même nos prestataires, afin d'avoir un résultat probant et durable. La démarche TMS-PROS nous a en effet permis de gagner en efficacité et de mieux prioriser nos actions », explique **Simon Foreau** Responsable EHS du site Arconic.

« Les approches ergonomiques de la CARSAT nous servent également beaucoup pour nos évaluations de postes. » ajoute **Nathalie Rouges**, infirmière du site Arconic.

Grâce au programme et à la forte implication des équipes, les résultats ont été constatés à tous les niveaux :

- qualité (moins d'erreurs de préparation),
- délais (meilleur réactivité),
- flexibilité et temps de préparation),
- coûts (augmentation de la productivité)
- et conditions de travail des collaborateurs fortement améliorées.

« Le projet a permis une amélioration très nette de l'ergonomie, une diminution du niveau de stress et un confort physique renforcé ; il facilite aussi la formalisation des savoir-faire et l'intégration efficace de nouveaux collaborateurs » conclut **Thomy Laporte-Riou**, responsable du Service Expéditions sur le site

Repères :

La Carsat Midi-Pyrénées - Caisse d'assurance retraite et santé au travail de Midi-Pyrénées est un organisme de Sécurité sociale. Elle exerce des missions de service public en direction des salariés, des retraités et des entreprises du régime général, avec l'appui de son Conseil d'Administration composé des représentants des assurés et des employeurs.

La Direction Régionale du Service Médical Occitanie a pour vocation de garantir à tous l'accès à des soins de qualité et de veiller à la juste attributions des prestations.

Ses missions s'articulent autour de 3 axes : s'assurer de la justification médicale des prestations versées par l'Assurance Maladie aux assurés ; accompagner les professionnels de santé dans leurs pratiques ; dépister et lutter contre les fraudes.

La Caisse primaire de Haute Garonne assure les relations de proximité avec les ayants droit de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM). Elle exerce une mission de service public à l'échelon local dans le cadre de la politique de sécurité sociale.

Arconic crée des produits révolutionnaires qui façonnent les industries. Travaillant en étroite collaboration avec nos clients, nous résolvons des défis d'ingénierie complexes pour transformer la façon dont nous volons, conduisons, construisons et utilisons l'énergie. Grâce à l'ingéniosité de notre personnel et à des techniques de fabrication de pointe, nous fournissons ces produits avec une qualité et une efficacité qui assurent la réussite de nos clients et une valeur ajoutée pour nos actionnaires.

Contacts presse :

Marie-Ange Colombani : 05 62 14 87 20 – courriel : marie-ange.colombani@carsat-mp.fr

Monique Zinet : 05 62 14 85 34 – courriel : monique.zinet@carsat-mp.fr

Andréa Dupont : 06 30 21 59 67 – courriel : andrea.dupont@arconic.com